ÉCOLE
LOUIS QUERBES

Année scolaire 2026-2027



RENSEIGNEMENTS UTILES

Ecole Louis Querbes
10 rue Louis Querbes
69 390 VOURLES

Adresse postale : 3 rue Jean-Marie CHEVALLIER, 69390 VOURLES

☎ 04 78 05 22 06

ecole@lquerbes.fr

Site : www.ecolelouisquerbes.fr

Horaires du lundi au mardi et du jeudi au vendredi (sorties échelonnées)

Petite section à la grande section (PS/MS et MS/GS)	Classe de GS-CP Classes du CP au CM2
De 8h30 à 11h25 (Accueil dès 8h05 en classe) et de 13h25 à 16h30 (Sortie anticipée possible à 16h25)	De 8h15 à 11h25 et de 13h25 à 16h30

ÉCOLE
LOUIS QUERBES

INFORMATIONS DE RENTRÉE

Année scolaire 2026-2027

Chers parents,

Toute l'équipe de l'école Louis Querbes vous souhaite la bienvenue pour cette nouvelle année scolaire !
Notre ambition est d'accompagner chaque enfant dans ses apprentissages, de l'aider à grandir, à prendre confiance en lui et à trouver sa place dans la communauté scolaire. Dans un climat de confiance et de bienveillance, nous poursuivrons avec vous notre mission éducative, dans l'esprit du projet de l'école.
Nous vous remercions de prendre connaissance des informations essentielles ci-dessous et de conserver ce document.

Véronique BERTONNEAU
Chef d'établissement
L'équipe enseignante et éducative de l'école Louis Querbes

1. L'organisation de l'école

Depuis 2022, Mme BERTONNEAU assure la direction des deux écoles de l'Institution Louis Querbes : **Louis Querbes et Notre-Dame à Vernaison**. Son temps de présence est donc partagé entre les deux sites. Un adjoint sera présent à l'école Louis Querbes lorsqu'elle est à Vernaison ; son nom vous sera communiqué prochainement.

Équipe enseignante

Classes	Enseignants
PS	Mme Carole MOYNE
MS / GS	Mme Pascale DESCHODT
GS / CP	Mme Elodie FURNION
CP	Mr Vincent REY
CE1	Mme Catherine DENIS
CE2	Mme Aurélie ALBEROLA, à ¾ temps – Un suppléant va être nommé pour le ¼ de temps restant.
CM1	Mr Julien PAYANT
CM2	Mr Lionel POYET
Maître spécialisé : Isabelle BONNEFOI (présente le jeudi)	

Personnel OGEC et AESH

Fonction	Nom
ASEM PS	Mme Myriam DUCROIX
ASEM MS/GS	Mme Nadège DAVID
ASEM GS/CP et Auxiliaire pédagogique	Mme Géraldine BRAND
AESH	Mmes Bénédicte FAIZANT
Surveillants cantine et périscolaire	Mmes Sylvie DESSALCES, Valérie BRU, Fanette FRESSYNET Mr Mohamed KADDED

L'entretien des locaux est confié à une société de nettoyage.

2. Horaires, entrées et sorties

PS et MS/GS

Les enfants doivent être accompagnés **par un adulte jusqu'à la porte de leur classe** :

- Le matin : **8h05 à 8h30** ;
- L'après-midi : **13h15 à 13h25.**

Ils sont récupérés à la porte de leur classe, côté cour, le midi et le soir.

Attention : la classe commence à 8h30.

GS-CP et CP

Jusqu'aux vacances de la Toussaint, les parents des élèves de CP peuvent accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe le matin, sans rester dans l'école.

Les élèves de GS de la classe GS/CP suivent le fonctionnement des CP.

A partir du CE1

La surveillance est assurée à partir de **8h05 le matin** et **13h15 l'après-midi**.

- Le matin : accueil dans les classes ou sur la cour.
- L'après-midi : accueil sur la cour.
- L'entrée et la sortie se font par le **portail côté parking**.

Sortie de 11h25

Seuls les élèves ayant **un aîné au collège** peuvent rester à l'école entre **11h25 et 12h00**, selon le calendrier du collège.

Parking

Le parking du gymnase est à la disposition des familles.

Pour la sécurité de tous :

- Roulez à vitesse modérée ;
- Stationnez uniquement sur les emplacements prévus ;
- Le **dépose-minute est réservé à la dépose** et ne doit pas être utilisé pour stationner.

3. Absences et santé

Absences

L'instruction est obligatoire à partir de 3 ans.

Toute absence doit être **signalée et justifiée le jour même auprès de l'enseignant via EcoleDirecte**.

Les absences pour vacances sur le temps scolaire ne sont pas considérées comme justifiées.

En cas d'absences répétées (orthophonie, suivi médical…), merci d'indiquer les dates et horaires dans le carnet de liaison.

Enfant malade

Un enfant malade doit rester à la maison. En cas de maladie sur le temps scolaire, nous vous contacterons afin que vous veniez le chercher.

Merci également de nous indiquer comment les informations ou le travail pourront être transmis afin de faciliter son retour en classe (pour les élèves à partir du CP).

Aménagement en Petite Section

Pour les élèves de PS, un aménagement du temps de présence peut être demandé afin de respecter leur rythme de vie. Le formulaire officiel est transmis dans la pochette de rentrée.

PAI

Les enseignants ne sont pas autorisés à administrer de médicaments hors du cadre prévu par un **PAI**.

Si votre enfant nécessite une prise en charge particulière (allergie, asthme…), contactez son enseignant afin de mettre en place le protocole avec votre médecin.

Les médicaments concernés sont conservés à l'école. Pour les enfants déjeunant à la cantine, un dispositif spécifique doit également être prévu si cela est nécessaire.

4. Communication avec les familles

Les informations vous sont transmises principalement :

- par **EcoleDirecte** ;
- par la pochette de liaison en maternelle ;
- par le carnet de liaison à partir du CP.

Pensez à consulter régulièrement EcoleDirecte : une notification n'est pas systématiquement envoyée à chaque nouveau message.

Merci également de vérifier régulièrement le cartable de votre enfant et, lorsqu'un document est transmis, de **dater et signer le carnet de liaison** après lecture.

Pour toute question concernant la situation scolaire ou relationnelle de votre enfant, le premier interlocuteur est **son enseignant(e)**. Il est essentiel de privilégier le dialogue avec l'adulte qui accompagne quotidiennement votre enfant.

Pour préserver le climat scolaire et le respect du règlement intérieur, les parents ne sont pas autorisés à intervenir directement auprès des élèves dans l'enceinte de l'école.

5. Réunions de classe :

Elles ont lieu dans la classe de votre enfant à **17h00**.

CLASSE	DATE
PS	Vendredi 4 septembre
MS-GS	Jeudi 24 septembre
GS-CP	Lundi 21 septembre
CP	Vendredi 25 septembre
CE1	Vendredi 25 septembre
CE2	Mardi 15 septembre
CM1	Jeudi 17 septembre
CM2	Jeudi 3 septembre

Attention ! Changement de date pour la réunion de classe de CP (prévue initialement le 14/09)

Pour le bon déroulement de la réunion, la présence des enfants n'est pas souhaitable. Nous vous remercions de bien vouloir les faire garder à l'extérieur de l'école.

Dans le cas où cela ne vous est pas possible, le périscolaire pourra accueillir vos enfants exceptionnellement, et à titre gratuit.

6. Périscolaire et aide aux devoirs

Périscolaire du matin de 7h45 à 8h

Accessible sur inscription auprès du service comptabilité.

Pour une présence exceptionnelle, merci d'adresser un mail à Mme BERTONNEAU.

Périscolaire du soir de 16h30 à 18h00

La surveillance des enseignants est assurée au portail jusqu'à **16h40**. En cas de retard, votre enfant est automatiquement inscrit au périscolaire et le service est facturé.

Des retards répétés peuvent entraîner le refus de l'inscription au périscolaire du soir.

Aide aux devoirs

Pour les **CM1 et CM2**, les lundis et jeudis de **16h45 à 17h30**, sur inscription, dans la limite de 15 élèves.

7. Apprentissages et accompagnement des élèves

APC

Les **Activités Pédagogiques Complémentaires** permettent d'accompagner les élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages.
Elles sont proposées par les enseignants une à deux fois par semaine. Les familles concernées seront directement contactées.

Évaluations nationales

Les évaluations nationales débuteront **à partir du 7 septembre** et concernent tous les élèves **du CP au CM2**.
Les résultats seront communiqués aux familles et pourront faire l'objet d'un échange avec l'enseignant.

8. Éveil à la foi et culture chrétienne

L'école propose :

- un **Éveil à la Foi de la maternelle au CP** ;
- un temps de **Culture chrétienne à partir du CE1**.

Des temps forts rythmeront l'année : Avent, Pâques, célébrations, chemin de Croix pour les plus grands, messe au collège pour les CM, bol de riz…
Les modalités seront présentées lors des réunions de classe.
Pour les sacrements et le parcours de catéchèse, les familles sont invitées à se rapprocher de la **paroisse Sainte-Blandine**.

9. Ateliers et activités

Anglais

Du **CP au CM2**, ateliers d'anglais sur la pause méridienne, les mardis et vendredis, par modules de 6 séances.
Les inscriptions seront ouvertes progressivement selon les niveaux.

Arts plastiques

Du **CP au CM2**, ateliers d'arts plastiques le mardi sur la pause méridienne, par modules de 5 séances.

Activités périscolaires

Les activités proposées par les associations partenaires sont reconduites cette année : basket, tennis de table, judo, tennis et théâtre.
Les enfants sont pris en charge à **16h30 à la sortie de l'école** et conduits directement à leur activité. Les familles les récupèrent ensuite sur le lieu de l'activité.
L'inscription se fait directement auprès des associations.
Une autorisation de sortie est indispensable pour participer. Elle est à donner au club qui les transmettra à l'école.

10. Vie de l'école et APEL

Nous encourageons les familles à participer, selon leurs possibilités, aux projets de l'école : sorties, activités, fournitures de petit matériel, événements…
L'**APEL** contribue activement à la vie de l'école et apporte notamment une aide financière pour certaines sorties et projets. Vous trouverez également des personnes dynamiques pour nous soutenir dans notre projet éducatif en proposant des animations, conférences…

Présidente : Charlotte Bourdarot
Contact : apel.ecolelquerbes@gmail.com

11. Travaux d'été réalisés A compléter

Cet été, l'OGEC Louis Querbes a poursuivi les travaux d'amélioration des conditions d'accueil des élèves et des personnels.

Des pales au plafond ont notamment été installées dans les classes de l'étage afin d'améliorer le confort en période de forte chaleur. L'équipement de l'ensemble des classes est prévu pendant les vacances de la Toussaint.

Le jeu des maternelles a été réparé et est remis en service.

La rampe PMR a été complètement refaite et est dorénavant praticable par des personnes à mobilité réduite.

À FAIRE AVANT LE 4 SEPTEMBRE

Merci de nous retourner, **pour chacun de vos enfants**, les documents demandés :

- Fiche infirmerie, complétée et signée ;
- Fiche d'autorisation de sortie ;
- Pour les PS uniquement : la demande d'aménagement du temps de présence
- Fiche de demande d'informations ;
- Autorisation parentale de diffusion ;
- Autorisation parentale de transport ;
- Inscription aux activités sportives du midi pour les élèves du CE2 au CM2

Pour les élèves du **CP au CM2**, certains documents sont à compléter directement dans le carnet de liaison.

Merci de nous signaler également tout changement de numéro de téléphone ou de situation professionnelle afin que nous puissions vous joindre rapidement en cas d'urgence.

DATES À RETENIR

- **3 septembre 2026** : réunion de classe CM2
- **4 septembre** : date limite de retour des documents / réunion PS
- **7 septembre** : début des évaluations nationales
- **29 septembre à 19h** : Assemblée générale de l'APEL
- **3 octobre** : Portes ouvertes du collège
- **4 octobre** : Vide-dressing de l'APEL
- **14 novembre** : Portes ouvertes de l'école
- **17 décembre** : Fête de Noël
- **8 janvier 2027** : célébration de l'Épiphanie
- **13 mars** : événement APEL – Boom
- **5 mars** : Messe de Mi-Carême pour les CM
- **9 avril** : célébration de la Résurrection
- **11 juin** : Fête de l'Institution / kermesse

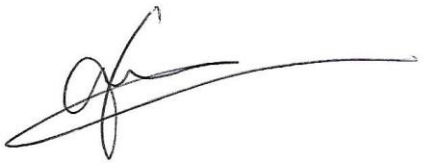
Quelques recommandations pour bien démarrer l'année

Pour favoriser les apprentissages et le bien-être des enfants, nous vous encourageons à :

- Veiller à un **temps de sommeil suffisant** ;
- Limiter et accompagner l'usage des **écrans** ;
- Privilégier la lecture et les activités favorisant les échanges ;
- Prévoir suffisamment de temps le matin pour éviter les retards ;
- Favoriser un petit-déjeuner complet avant la journée de classe.

Toute l'équipe enseignante et éducative de l'école Louis Querbes vous souhaite une très belle rentrée 2026 et une année riche en découvertes, en projets et en réussites partagées !

Pour l'ensemble de l'équipe,



Mme Véronique BERTONNEAU
Chef d'établissement de l'école Louis Querbes